

Compte rendu :
Réunion ICEM 2/12/2017 Ecole Rigaud Perpignan

Présents : Alexandrine, Sandra, Clotilde, Pauline, Cathy, Emmanuelle, Claire, Léanie, Cécile, Claire, Morgane, Florence, Nicolas

-début 14H20 :

-15H00 : conseil de coopération, propositions :

- Les ceintures de compétences 9
- Bien vivre son métier 5
- Le conseil
- Quel cadre ? Comment le poser en fonction de ses convictions ? 8
- Quelle organisation pour mettre en place des apprentissages ?
- Gestion des relations avec les parents et avec l'extérieur 4

-15h00 : Réflexion ou ateliers :

2 groupes : les ceintures de travail/comment poser le cadre

-16h00 : Retour sur les ateliers

Groupe ceinture de compétences :

Cathy parle du Portfolio de ceintures qu'elle a construit sur le cycle 2

En quoi est-ce que ça se différencie d'une évaluation lambda?

-réflexion par rapport de l'auto évaluation : faut il donner une grille déjà faite ou bien la construire avec les élèves ?

-fichier de lecture PEMF qui permettent de se repérer ou de travailler dans les ceintures

-Nico parle de son travail sur les ceintures de compétences :

D'où ça vient : Fernand Oury, Triple intérêt : pour l'enfant, les parents et l'enseignant

-intérêt des multi-niveaux, mais ça marche aussi dans les classes avec un niveau simple

-difficile de faire sans outil, mais il existe des ceintures faites par des collègues, ou bien les fichiers PIDAPI.

-Attention à ne pas se laisser enfermer par les ceintures et à penser aux apprentissages complexes qui mettent en jeu moult compétences. Pour cela, on peut garder en tête, les buts premiers des ceintures : faciliter l'organisation de la différenciation des apprentissages et de l'entraide. Et donner aux élèves un outil motivant d'auto évaluation.

Nico peut envoyer ses ceintures, certes perfectibles, mais existantes !

Groupe poser le cadre :

Sandra : explique, que ses élèves viennent d'un autre cadre et qu'il faut imposer un nouveau fonctionnement mais cela ne peut se faire qu'avec l'assentiment de la majorité des parents d'où sa volonté de faire davantage entrer les parents dans la classe, le cadre devient plus clair pour tous.

La mise en place du conseil de classe permet la mise en place de ce cadre (critiques/félicitations)

Claire utilise aussi l'affichage de l'échelle du comportement ce qui permet aux élèves de se rappeler où ils en sont dans leur comportement dans la journée.

Manu : parle de l'institution « monnaie intérieure », elle permet de jouer sur les motivations des élèves tant sur leur travail que sur le comportement avec un système de « payes » en positif et d'amendes en négatif (voir l'excellent sujet sur le site de Bruce Demagé).

Les ceintures de comportement peuvent aussi aider au respect du cadre : les élèves connaissent les droits et les devoirs à respecter et sont motivés par la progression de leur grade tout au long de l'année (voir le fonctionnement du passage des ceintures lors d'un conseil de classe)

Il existe aussi le contrat de comportement qui concerne les élèves les plus perturbateurs : aidés par un tuteur ou par le maître, les élèves remplissent chaque jour leurs étoiles du contrat selon quelques objectifs très ciblés ; cela permet un bilan quotidien avec l'élève et une remise à plat de ce que l'on attend de lui et de ce qu'il a réussi (ou non) à faire.

Alexandrine pense que ces « méthodes » peuvent être lourdes à mettre en place, la réflexion sur le sujet nécessite plus de temps (à voir pour une autre séance). Emmanuelle pense qu'il faudrait réfléchir en amont des sujets afin de pouvoir approfondir et prendre du recul par rapport à la pratique.

-16H45 : **Infos diverses :**

Conférence avec Claire, Alexandrine, Florence par l'université populaire d'Argelès: Très peu de monde.

Alexandrine nous informe sur le changement de statut de l'ICEM (voir ci-après)

Présentation de J Coop et appel à « collaboration » (désolé Alexandrine)

Florence propose des bébés tortues (la contacter)

Bilan : Très positif, mais certains recherchent un apport plus théorique, d'autres questionnent l'organisation actuelle (trop court, sujet planifié ou non afin que les passeurs puissent préparer ou au moins apporter des docs concrets, manger ensemble pour éviter que les temps informels grignotent le temps de réunion, quoi de neuf ? avec peut être des éléments de réponses à apporter et non uniquement pour déposer sa parole (ceci est un apport de dernière minute qui n'a pas été discuté en réunion...))

Merci à Florence pour son accueil dans sa jolie classe

Prochaine réunion : Le 5 janvier à Olette. A confirmer car pas beaucoup d'inscrits. Sandra appelle Delphine pour voir si sa classe est disponible.

Nico pour le groupe

Pour info, le rétroplanning de l'AG ICEM 2018 est le suivant :

- L'annonce officielle de l'AG de la fédération ICEM sera envoyée, avec l'ordre du jour provisoire, par le Comité d'Animation avant le 5 février 2018.
- Les candidatures au CA et les propositions de modifications de l'ordre du jour par les associations affiliées devront se faire avant le 5 mars 2018.
- Le Comité d'Animation devra synthétiser les propositions et renvoyer l'ordre du jour définitif avant le 12 mars 2018.
- Les associations affiliées pourront faire connaître leurs amendements et contre-propositions avant le 2 avril 2018.
- Les associations affiliées organisent leur vote sur ces propositions et désignent leur mandaté-e avant le 5 mai 2018.
- L'AG de la fédération ICEM aura lieu le 5 mai 2018 et le-la mandaté-e de chaque association affiliée sera chargé-e de rapporter le détail des votes en pourcentage (ce pourcentage sera ensuite pondéré en fonction du nombre définitif d'adhérents de l'association affiliée au 31 décembre 2017) ainsi que la synthèse des arguments qui sous-tendent ces votes.

Vous avez donc les dates précises pour pouvoir organiser vos réunions de GD, dont :

- **une phase de propositions** entre le 5 février et le 5 mars

- **une phase d'amendements et contre-propositions** entre le 12 mars et le 2 avril

- **une AG de GD pour les votes** entre le 2 avril et le 5 mai.